

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du vendredi 08 janvier 2021

Convocation du 02 novembre 2020 (réunion reportée suite aux mesures sanitaires liées à la Covid 19)

Association Foncière Pastorale

Présents : Maryline Duval – Dominique Ernaga - Didier Buisson- Georges Lozat – Raymond Lazier - Pierre Margueron - Jean Louis Bermond-Danielle Buisson. Pascale Buisson. Éric Buisson- Guy Margueron - Bruno Buisson.

Excusés : Daniel Parmier - Jacky Bellissand - Alain buisson

Ordre du jour :

- Élection du Président et du Vice-Président,
- Composition de la commission travaux,
- Résumé de l'entrevue avec les techniciens de la DDT et suite du projet de Mme Kierski Alexandra,
- Dossier Simon et Portaz,
- Remboursement frais pharmacie pour l'organisation de l'AG (16 Octobre 2019) Masque et gel,
- Remboursement du trajet du 20 Octobre 2020 à Maryline Duval, sur Chambéry,
- Synthèse d'automne et rencontre,
- Divers.

Mme la Présidente présente ses vœux à l'assemblée et souhaiterait rajouter trois points à l'ordre du jour à savoir :

- Création d'une commission d'appel d'offre,
- Appel d'offre marché public Dauphine libéré, (travaux agro pastoraux)
- Achat ordinateur portable.

Élection du Président et Vice-Président :

Le Doyen de l'assemblée M Pierre Margueron propose un tour de table, pour connaître des candidats au poste de Président . Pas de candidats, le conseil syndical propose à l'unanimité de reconduire Mme Maryline Duval comme Présidente. Pour le poste de Vice – Président , la volonté est de proposer le M. Buisson Bruno représentant la commune de Villarodin Bourget , M Buisson Bruno est élu à l'unanimité.

Pour information , M. Thierry Buisson souhaite s'impliquer dans l'AFP . Il pourra être consulté pour apporter ces compétences et connaissances.

Commission Travaux :

Composition de la commission de travaux : Maryline Duval –(titulaires) Buisson Didier- Margueron Pierre. (Suppléants) Buisson Bruno – Bermond J Louis – Lazier Raymond – Lozat Georges.

La commission travaux se réunira dans un premier temps sur site pour la visite avec les entreprises qui se feront connaître, avant le 08 Février (date de fin de parution du marché) puis durant les travaux, une fois par semaine.

Les travaux d'amélioration pastorale ont été recensés avec les exploitants et avec l'aide du cabinet « Agrestis » qui nous accompagne (cabinet mandaté par TELT) (irrigation -débroussaillage - Accès -remise en état des terrasses, reconquête pastorale ...)

Commission Appel d'Offre :

Composition de la commission d'appel d'offre : : Maryline Duval –(titulaires) Buisson Didier- Margueron Pierre-(suppléants) Buisson Bruno – Bermond J Louis – Lazier Raymond – Lozat Georges.

Un appel d'offre sur le Dauphiné Libéré pour les travaux pastoraux est paru, avec la création d'une plateforme numérique. Une première facture est établie pour un montant de 470 euros, cela comprend la saisie et la mise en ligne du DCE, certificat électronique de chiffrage, et l'aide au paramétrage, accompagnement dématérialisation.

Pour la version papier, dans les trois départements Savoie, haute Savoie et Isère, une deuxième facture sera transmise.

La nécessité de créer ces commissions porte sur le fait que l'année 2021, sera le départ des travaux de reconquête pastorale pour le territoire, en lien avec les compensations agricoles de TELT.

Entretien DDT pour le projet d'alexandra Kierski :

Cette réunion portait sur l'autorisation d'exploiter et les surfaces attribuées à Mme Kierski. Maryline était présente, et a pu donner des explications quant au choix des secteurs mais aussi sur l'avenir de certains secteurs. Cette rencontre a permis de valider très vite les surfaces de Mme Kierski.

Point sur le Dossier de Simon Dylan et Portaz Davy :

Dylan et Davy ont fait des démarches pour trouver le meilleur outil pour le développement de leur projet. (Reprendre en partie l'activité de M. Raymond Lazier) deux possibilités s'offrent à eux . Un statut agricole avec une cotisation à la MSA, coût de 3000 Euros chacun (Mutuelle Sociale Agricole) et l'autre auto-entreprise (seulement pour Dylan compte tenu de son activité). Dans l'attente de leur décision, pour 2021 Raymond Lazier s'engage à prendre les vaches en pension et assurer la fauche sur l'Orgère et Chatalamia en attendant la décision de Davy et Dylan.

Remboursements :

Le conseil syndical autorise Mme la Présidente à se faire rembourser les frais engendrés pour la préparation de l'AG du 06 Octobre 2020 (achat gel – masques) et le remboursement des frais kilométriques pour son déplacement sur Chambéry (réunion à la DDT) .

Achat d'un ordinateur portable :

Le conseil syndical autorise Mme la Présidente à demander des devis pour l'achat d'un ordinateur portable dédié à l'AFP.

Synthèse automne et Rencontre :

Difficile de prévoir des rencontres pour le moment, Maryline fera un point avec chacun d'eux par mail. Voici ce qu'il nous reste à faire : Rédiger les conventions avec :

- Noémie Charrier.
- Faire un avenant pour le groupement de la partie pour les nouvelles zones.
- Faire un avenant avec Laura Bellissand.
- Faire un avenant avec Agathe Bermond.
- Recevoir Thierry Berthelot pour les Tufs. (Villarodin)
- Puis terminer le travail avec la SEA pour les contrats de Nathalie Choiseau et Jean Louis Favre.

Divers :

Point sur l'installation d'Alexandra Kierski :

Les chevrettes arriveront sur Villarodin fin Janvier. Les baux ont été signés pour 9 ans. Trois contrats différents, un bail pour les parcelles privées et deux contrats de location pour la zone EDF. Alexandra échange très régulièrement avec Maryline et Raymond.

Trésor Public pour le règlement des indemnités versées aux propriétaires :

Jusqu'à aujourd'hui le Trésor Public se chargeait d'émettre un mandat pour chaque propriétaire, (l'AFP faisait un mandat global) et versait les sommes par virement pour les propriétaires qui en faisaient la demande. Pour les années futures l'AFP devra émettre un mandat pour chaque propriétaire et le Trésor Public fera le versement. C'est un travail colossal pour l'AFP. Une réflexion va être menée pour trouver d'autres propositions (verser les indemnités avec un seuil minimum, ne pas proposer d'indemnités, ou les propriétaires choisiront ou pas leur rémunération) et proposera ces idées lors de la prochaine Assemblée Générale. Maryline a suggéré à la FDAFP 73 de proposer cette question à l'Assemblée générale prochaine.

Courriers de Mme Allemand : Malgré les interventions de Guy Margueron et les courriers envoyés par Maryline, nous sommes dans l'attente d'une rencontre.

Parc de la Vanoise : Une prochaine rencontre aura lieu pour faire le point sur le projet de Mme Kierski Alexandra, sur l'Orgère.